

Règlement Type Général d'Événement de Jeu Vidéo

Ce règlement a pour objectif de garantir le bon déroulement de l'événement, le respect de tous les participants et l'équité des compétitions, quel que soit le jeu vidéo ou le format (LAN, Festival, Convention).

La participation à l'événement implique l'acceptation sans réserve des termes de ce règlement.

Ce présent règlement ne se substitue pas à un règlement déjà existant pour un événement, il fait office de base pour l'écriture d'un règlement à un futur événement.

1. Acceptation du Règlement et Inscription

1.1. Champ d'Application

Le présent règlement s'applique à tous les participants, joueurs, spectateurs, organisateurs, bénévoles et toute personne présente sur le lieu de l'événement.

Des règlements spécifiques à chaque compétition ou zone de l'événement pourront être ajoutés, mais le présent règlement général prime en cas de contradiction entre les règlements.

1.2. Inscription

Toute inscription doit être effectuée selon les modalités spécifiées par l'organisation (en ligne, sur place, etc.).

Les participants doivent fournir des informations exactes et complètes (nom, prénom, pseudo, âge, coordonnées, etc.). L'organisation se réserve le droit de refuser toute inscription non conforme ou incomplète.

1.3. Âge Minimum

Sauf mention contraire pour une compétition spécifique, les participants mineurs doivent impérativement présenter une autorisation parentale ou de leur tuteur légal pour participer aux activités et compétitions.

L'organisation se réserve le droit d'exiger une preuve d'identité et d'âge.

L'âge minimum requis pour participer aux compétitions est établi par la communauté ou par l'éditeur en lien avec le jeu de la compétition.

2. Conduite et Comportement Général

2.1. Respect et Courtoisie

Tous les participants doivent faire preuve de respect et de courtoisie envers les autres participants, l'équipe d'organisation, les bénévoles, les partenaires et le personnel du lieu de l'événement.

2.2. Interdiction des Comportements Inappropriés

Sont strictement interdits :

- Toute forme de harcèlement (verbal, physique, sexuel, etc.).
- Toute forme de discrimination (racisme, sexisme, homophobie, validisme, etc.).
- Les insultes, les menaces, ou toute violence verbale ou physique.
- Le vandalisme ou la dégradation des équipements et des locaux.
- La consommation de drogues illicites.
- L'abus d'alcool. Les personnes manifestement sous l'influence de l'alcool ou de stupéfiants pourront être exclues de l'événement sans remboursement.
- Toute forme de tricherie ou de tentative de manipulation des résultats.

2.3. Propriété Intellectuelle et Droit à l'Image

Les participants s'engagent à respecter les droits de propriété intellectuelle. En s'inscrivant à l'événement, les participants acceptent que leur image (photo, vidéo, stream) puisse être utilisée par l'organisation à des fins de communication et de promotion de l'événement sur les supports X, twitch et Instagram. Cette autorisation est donnée à titre gratuit. Elle peut être retirée à tout moment par le participant sur demande par écrit et explicite notifiée à l'organisation avant ou pendant l'événement.

3. Matériel et Équipement

3.1. Responsabilité du Matériel

Les participants sont responsables de leur propre matériel (PC, console, manette, périphériques, etc.) et de sa sécurité.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage du matériel personnel des participants. Il est fortement recommandé de marquer son matériel.

L'organisation est responsable du matériel utilisé pour la compétition et les participants s'engagent à respecter le matériel de l'organisation.

3.2. Conformité du Matériel

Le matériel utilisé pour les compétitions doit être conforme aux spécifications et restrictions éventuelles du règlement spécifique à la compétition. L'organisation se réserve le droit d'inspecter le matériel et d'interdire l'utilisation de tout équipement jugé déloyal ou potentiellement dangereux.

Sont interdits :

- les manettes donnant la possibilité d'exécuter des actions à l'aide de macro,
- Le matériel dit illégal, ou trop personnalisé donnant un avantage certain,
- tout autre matériel pouvant influencer la partie,

3.3. Câblage et Installation

Les participants doivent suivre les instructions de l'organisation concernant l'installation de leur poste de jeu (branchements électriques, réseau, disposition, etc.). Toute modification non autorisée ou dangereuse des installations électriques ou réseau est strictement interdite.

4. Compétitions (Tournois)

4.1. Fair-play

Le fair-play est exigé. Toute tentative de tricherie, de *ghosting* (communication d'informations par des spectateurs), de *smurfing* (utilisation d'un compte de niveau inférieur au sien) ou d'exploitation de bugs sera sanctionnée.

4.2. Retards et Absences

Les participants doivent se présenter à l'heure indiquée pour leurs matchs. Tout retard non justifié ou absence pourra entraîner une pénalité, voire la disqualification.

4.3. Litiges

En cas de litige pendant un match, les joueurs doivent immédiatement appeler un arbitre ou un membre de l'organisation. La décision de l'arbitre ou de l'organisation est finale et sans appel. Les plaintes doivent être déposées de manière calme et argumentée.

4.4. Modification des Règles Spécifiques

L'organisation se réserve le droit de modifier les règles spécifiques d'une compétition (format, heure de match, dotations) avant ou pendant l'événement, en cas de force majeure ou pour garantir le bon déroulement du tournoi. Les participants en seront informés dans les meilleurs délais.

5. Sécurité et Sanctions

5.1. Sécurité

Les participants doivent respecter les consignes de sécurité et d'évacuation données par l'organisation et le personnel du lieu. Les issues de secours doivent rester dégagées en permanence.

5.2. Sanctions

Tout manquement au présent règlement peut entraîner une ou plusieurs des sanctions suivantes, décidées par l'organisation :

- Avertissement verbal ou écrit.
- Pénalité dans une compétition (perte d'une manche, d'un match).
- Disqualification de la compétition, sans remboursement des frais d'inscription.
- Exclusion immédiate de l'événement et du lieu, sans remboursement.
- Interdiction de participer aux événements futurs organisés par la même structure.
- Signalement aux autorités compétentes en cas d'acte illégal.

5.3. Force Majeure

L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation ou de report de l'événement pour cause de force majeure (catastrophe naturelle, décision administrative, panne majeure, etc.).

6. Dispositions Finales

6.1. Modification du Règlement

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment. Les participants seront informés de toute modification majeure.

6.2. Interprétation du Règlement

En cas de doute sur l'interprétation d'une clause du présent règlement, la décision de l'organisation prévaut.

La participation à l'événement vaut acceptation intégrale et sans réserve de ce règlement.